



SEANCE DU 28 AVRIL 2008

=====
Présents : MM VANDERSTRAETEN R., Bourgmestre;

CORNELIS A., DELFANNE F., BRANGERS J-M., WATTIEZ L.,
FLAMME S., Echevins;

BLOIS G., WILLOCQ W., LECOMTE J-C., PATTE C., FOURDIN P.,
DESTREBECQ L., MACHTELINGS M., DRUMEL A., BUSCEMA P.,
LAINE-SAVINI A-M., CRICKX F., DELGUSTE B., PORTOGALLO J., VAN
DE WALLE T., Conseillers

Excusés : VANCAUWENBERGHE L.

BILOUET V., Secrétaire communale

=====
SEANCE PUBLIQUE
=====

**EXPOSE DE MONSIEUR RUDY DEMOTTE - MINISTRE PRESIDENT DE LA
REGION WALLONNE ET DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE**

Cet exposé visait à informer les communes wallonnes de l'évolution positive de la Région wallonne et de faire tomber les préjugés au moyen de chiffres. Quelques mots furent prononcés sur la nouvelle répartition du Fonds des communes qui sera basée sur des critères objectifs et dont le montant sera indexé chaque année, afin d'éviter les mouvements erratiques connus ces dernières années.

=====
**PERIMETRE DE REMEMBREMENT URBAIN DES ANCIENS SITES BATTARD
ACCORD DE PRINCIPE**

Monsieur Ludovic Destrebecq (MR) trouve dommage que 2 zones (Bernissart Lac et Colruyt) que l'on aurait pu aménager pour le développement économique soient vouées à l'habitat.

Monsieur Le Bourgmestre répond qu'une demande pour réinstaller une surface commerciale a été refusée par l'urbanisme. Dans ce cas-ci, des rez-de-chaussée devront être réservés au commerce de proximité et un terrain situé en face du site pourrait être cédé à la commune afin d'y construire une nouvelle école.

=====
DECIDE A L'UNANIMITE d'adhérer au principe de réalisation d'un périmètre de remembrement urbain sur les terrains appartenant à la SA Battard ayant son siège Chaussée d'Enghien à 1500 HALLE et d'approuver les deux projets de convention passés avec la Société Battard et l'Intercommunale Ideta.

=====
**CAHIER SPECIAL DES CHARGES POUR L'INSTALLATION DE SANITAIRES
POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE AU CAMPING DU PREAU**

DECIDE A L'UNANIMITE de l'approuver et de retenir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation de marché.

=====

CAHIER SPECIAL DES CHARGES POUR L'ACQUISITION DE 2 ECHAFAUDAGES
DECIDE A L'UNANIMITE de l'approuver et de retenir la procédure négociée sans
publicité comme mode de passation de marché.

=====
CAHIER SPECIAL DES CHARGES POUR LA DESIGNATION D'UN AUTEUR DE
PROJET DANS LE CADRE DE TRAVAUX DE 1^{ère} NECESSITE A L'ECOLE
COMMUNALE DE BERNISSART

Monsieur Gérard BLOIS (MR) demande d'envisager la possibilité de panneaux
solaires pour la réfection de cette toiture.

=====

=====
CONVENTION DE PARTICIPATION AUX MARCHES GLOBALISES DU MET
DECIDE A L'UNANIMITE d'approuver la convention d'ouverture des marchés
publics de fournitures du MET aux communes wallonnes, de charger le Collège
Communal de la signature de la convention annexée au dossier ad hoc et de son
exécution.

=====
PRIX DE LOCATION DES PARCELLES TOURISTIQUES AU CAMPING
COMMUNAL DU PREAU - REVISION

ARRÊTE A L'UNANIMITE. L'article 19 c) du règlement d'ordre intérieur du
camping est modifié comme suit :

- 10€ pour l'emplacement augmenté de 1€ par personne.

=====
ENSEIGNEMENT - ARRÊT DES EMPLOIS VACANTS

=====
La Secrétaire communale,
Véronique BILOUET

PAR LE CONSEIL :

Le Bourgmestre,
Roger VANDERSTRAETEN